PHASE BIDÉPARTEMENTALE · 2026

COUPE DU JEUNE OFFICIEL

Arbitre & Commissaire sportif · Juniors et Cadets

Dimanche 6 décembre 2026 | Salle des sports · 24bis avenue de l'Europe · 89400 MIGENNES

JUNIORS · ARBITRE UNIQUEMENT

Coupe du jeune arbitre

Né(e)s en 2007, 2008 et 2009

9h45	2
Accueil	Quota phase régionale

CADETS · AU CHOIX

Coupe du jeune arbitre

Né(e)s en 2010, 2011 et 2012

13h30	2
Accueil	Quota phase régionale

CADETS · AU CHOIX

Coupe du jeune commissaire sportif

Né(e)s en 2010, 2011 et 2012

13h30	2
Accueil	Quota phase régionale

1 Objectifs

- Susciter des vocations d'arbitre et de commissaire sportif dès le club.
- Impliquer la jeunesse dans le corps arbitral français.
- Former et responsabiliser les jeunes pratiquants : bases théoriques et pratiques dans un cadre structuré et dynamique.

2 Conditions d'accès

- Ceinture verte minimum.
- Être licencié(e) à la FFJDA.
- Engagements via l'extranet fédéral uniquement, au plus tard le jeudi 26 novembre 2026.

3 Jury et sécurité

- Placé sous la responsabilité des formateurs départementaux.
- Protection des combattants : intervention immédiate des formateurs départementaux en cas de faute grave de l'équipe d'arbitres (erreur d'attribution de valeur, technique interdite validée, écart de valeur important).
- Protection des jeunes officiels : toute pression ou intervention négative des enseignants ou accompagnants est strictement proscrite. Hors faute grave, la prestation est évaluée sans interrompre le combat.

4 Épreuve

- Mise en situation pratique sur la manifestation bidépartementale.
- Les jeunes officiels Juniors arbitrent la catégorie d'âge Cadet.
- Les jeunes officiels Cadets arbitrent la catégorie d'âge Minime.

5 Qualification, récompenses et grades

QUALIFICATION

Phase régionale sur sélection départementale. Quota : 2 pour chaque coupe.

RÉCOMPENSES

Les 4 premiers sont récompensés. Un diplôme de participation est remis à chaque jeune officiel.

ÉQUIVALENCE DAN

Participation = équivalence de l'UV4 (engagement personnel dans le développement de l'activité).